



# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

---

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 24 février 2009**

Présidence : Mme Sandra Linder

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 13 janvier 2009 n° 1/09 "Rénovation du rural de la Couronne - Contribution communale"

oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- accepte la radiation de la servitude inscrite au RF sous le n° 86'943, moyennant le démarrage des travaux liés à la délivrance du permis de construire relatif au projet de Résidence 3 SA;
- autorise la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires pour cette radiation.

Amendement :

"La radiation de la servitude 86943 RF est subordonnée au démarrage des travaux liés à la délivrance du permis de construire relatif au projet de Résidence 3 SA."

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 27 février 2009.